

### Alpis Graia (col du Petit-Saint-Bernard, Savoie, Val d'Aoste): découvertes anciennes et recherches récentes

Sylvie Crogiez-Pétrequin

### ▶ To cite this version:

Sylvie Crogiez-Pétrequin. Alpis Graia (col du Petit-Saint-Bernard, Savoie, Val d'Aoste): découvertes anciennes et recherches récentes. Gallia - Archéologie des Gaules, 2016, Stations routières en Gaule romaine, 73 (1), pp.113-118. 10.4000/gallia.498. hal-01918644

### HAL Id: hal-01918644 https://hal.science/hal-01918644v1

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Gallia, 73-1, 2016, p. 113-118

## Alpis Graia (col du Petit-Saint-Bernard, Savoie et Val d'Aoste)

### Découvertes anciennes et recherches récentes

Sylvie Crogiez-Pétrequin

Mots-clés. Casa retica, construction romaine, cursus publicus, habitat alpin, mansio.

**Résumé.** Les investigations récentes sur les vestiges romains du col du Petit-Saint-Bernard (Savoie) ont montré que l'un des édifices (bâtiment ouest) pouvait être interprété comme une casa retica d'époque romaine, habitat semi-enterré, traditionnel en milieu alpin.

C'est sur cet édifice que porte l'essentiel de l'étude, qui évoque les fouilles anciennes, les restaurations, les techniques de construction et leur adaptation à l'environnement, ainsi que la chronologie du site. Elle montre également que l'ensemble des édifices du col ont une fonction liée au cursus publicus, service de transport officiel de l'État romain impérial.

#### Alpis Graia (Petit-Saint-Bernard Pass, Savoy and Aosta Valley). Past and recent research findings

**Keywords.** Casa retica, *Roman construction*, cursus publicus, *alpine habitat*, mansio.

**Abstract.** Recent work on Roman remains found in the Petit-Saint-Bernard pass has shown that one of the buildings (the West building) could be considered as a casa retica of the Roman era, a half-buried habitat that was traditional in the alpine region. It is on

this building that the study primarily focuses, exploring past excavations, restorations, construction techniques and their adaptation to the environment, and chronologies. It also shows that all the buildings in the pass had a purpose related to the cursus publicus, Imperial Rome's official transportation service.

Translation: Anna Nemanic

Le site du col du Petit-Saint-Bernard a fait l'objet de nouvelles investigations de 2003 à 2008, à l'occasion d'un programme Interreg commun au département de Savoie et à la région du Val d'Aoste. Le col, situé à la frontière entre la France et l'Italie, est occupé par des vestiges d'époque romaine connus depuis le XVIII<sup>e</sup> s. Les fouilles récentes n'ont pas concerné l'ensemble des vestiges antiques. En effet, il a résulté du caractère frontalier du col, et ce, malgré le programme Interreg, une partition des recherches due aux réglementations nationales pour la gestion des fouilles entre le ministère français de la Culture et de la Communication et la Surintendance des Biens culturels de la région autonome du Val d'Aoste, ainsi qu'un mode d'approche du site complètement différent. Le côté français du col ne possède qu'un édifice, à cheval sur la frontière, dont seuls deux tiers sont situés en France et le reste en Italie. Cet édifice est appelé « bâtiment ouest » et c'est à son sujet que se posent les questions les plus neuves, car, étant très mal connu, il a fait l'objet de cinq campagnes de fouille pour lesquelles une problématique précise avait été élaborée. À la suite de ce programme européen, un vaste chantier de protection et de mise en valeur du site a été ouvert, chantier qui a abouti essentiellement au déplacement

de la route nationale au sud du cromlech, alors qu'auparavant celle-ci le franchissait en son milieu.

Le col se présente comme un plateau long et ouvert, à 2 188 m d'altitude. *Alpis Graia* est le nom qui lui est donné dans la *Table de Peutinger*, point de passage facile, puisque seule la montée du côté italien est assez raide. Dès l'époque antique, l'intérêt de ce passage est qu'il relie rapidement la vallée du Rhône au nord de l'Italie par le pays des Ceutrons.

Le site possède un groupe de quatre bâtiments d'époque romaine. Ces édifices sont réputés être les bâtiments spécifiques d'une étape du *cursus publicus*, le service de transport officiel de l'Empire romain. Et, plus précisément, il s'agirait d'une *mansio*. D'un point de vue historiographique, cette identification traditionnelle repose en réalité sur un postulat dépendant essentiellement des textes et des documents itinéraires, ainsi que de l'image qu'on a de la *mansio*, image qu'on plaque sur des vestiges mis au jour sur un itinéraire antique. Les nouvelles recherches et les fouilles françaises à *Alpis Graia* ont donc eu pour objectif principal de mieux caractériser l'édifice ouest en termes de plan, de fonction et de datation. Et au-delà, l'ensemble des vestiges du col a fait l'objet de recherches documentaires



Fig. 1 – Vue générale du bâtiment ouest (cliché : S. Crogiez-Pétrequin, Université de Tours, 2008).

de la part de l'équipe française. Il est absolument certain qu'il existait au col une infrastructure du *cursus publicus*. Pour ne pas trop alourdir cette étude sur ce point, on se permettra de renvoyer à des articles rédigés antérieurement, dont on trouvera les références dans la bibliographie (Crogiez-Pétrequin 2006; 2009b). Ils permettent de se faire une idée de l'ensemble du site, de même qu'on pourra y trouver des plans et des photographies.

Les bâtiments romains sont, d'une part, du côté italien, un édifice qu'on a appelé *mansio*, un *fanum* et une petite structure bâtie, vraisemblablement à fonction de stockage, et, d'autre part, du côté français, au point culminant du col, un seul édifice, le « bâtiment ouest », avec un plan atypique et sur l'architecture duquel la majeure partie de cette étude se concentrera, après avoir fait rapidement le point, en parallèle, sur l'ensemble des vestiges romains.

### LES ÉDIFICES À L'EST DU COL

L'édifice principal du col (la « mansio »), côté italien, est l'objet des premières fouilles dans les années 1830-1840, mais c'est avec C. Promis à partir de 1838 (Promis 1864), le prieur Gal (1846-1862), l'abbé Ducis (1863), et enfin l'abbé Chanoux, recteur de l'Hospice de 1859 à 1909, que naissent de véritables études archéologiques, avec la publication de plans des vestiges et de rapides descriptions. Le mobilier céramique et monétaire permet de dater le fonctionnement de l'édifice, qui est déjà qualifié de mansio ou de mutatio, entre le 1er et le IIIe s. apr. J.-C. Les observations de surface menées, lors des campagnes de fouille, sur le bâtiment est montrent pourtant que la situation n'est pas simple et qu'il reste ce qu'on peut considérer comme étant de la réserve archéologique. En effet, diverses phases d'aménagement et des reprises de murs sont clairement discernables à plusieurs endroits, notamment une sorte de long couloir à l'extrémité orientale, en partie visible sous un grand tas formé manifestement de déblais de fouilles, et dont une partie est actuellement enfouie sous la route actuelle. Ce « couloir » n'est pas sans rappeler ces deux homologues du bâtiment ouest, mais, surtout, il montre que des édifices de plan différent peuvent être superposés, même si aucune étude n'aborde ce point. De même, si l'on compare ce que l'on voit sur les photos d'archives et la topographie actuelle du terrain, on peut penser que les ondulations visibles perturbent

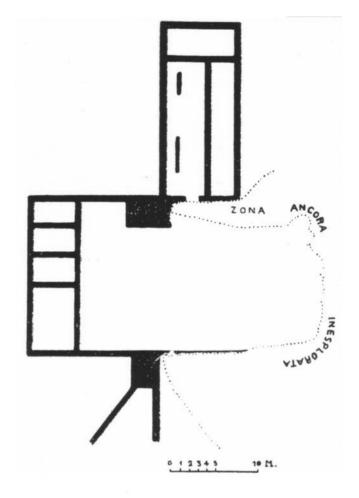


Fig. 2 – Plan du bâtiment ouest (Barocelli 1948, fig. 1, p. 2).

aujourd'hui la vision d'ensemble de l'édifice : autrement dit, certaines structures peuvent être enterrées, et donc inconnues des chercheurs, ce qui pourrait modifier considérablement le plan d'ensemble de l'édifice et changer, ou du moins en préciser la datation.

Le *fanum*, qui jouxte l'édifice dans son angle sud-ouest, n'a pas beaucoup intéressé les fouilleurs. Sa moitié sud a vraisemblablement été détruite lors de la construction de la route nationale, à moins qu'elle ne soit enfouie sous celle-ci. Cependant, il est clair sur le terrain que le *fanum* a été installé sur des structures qu'on ne pourra identifier sans les fouiller, puisqu'un mur le précède d'ouest en est.

Le bâtiment fouillé au nord de l'édifice principal entre 1999 et 2001 – par la Surintendance avant le programme Interreg – était déjà connu de P. Barocelli (Barocelli 1948, p. 7). D'une superficie de 18 m sur 8 m, il a été construit d'un seul tenant, de la même manière et avec les mêmes matériaux que ceux de la première phase de construction des grands édifices est et ouest du col. À l'intérieur, ont été mises au jour cinq bases quadrangulaires en dalles de schiste et grès, surmontées de quelques briques liées au mortier. Ces piliers séparent le bâtiment en deux nefs et ont peut-être supporté un étage. Cependant, l'intérieur de l'édifice n'a pas été fouillé en aire ouverte (seules les bases ont été dégagées) et les murs externes ont été, eux aussi, mis au jour sans qu'une attention très rigoureuse à la stratigraphie connexe n'ait été prêtée. La

Fig. 3 – Plan du bâtiment ouest relevé lors des fouilles récentes ; les carrés en grisé représentent les plots d'une barrière antichar (DAO : C. Bray, UMR 8546, CNRS-ENS, 2008).

question du caractère enterré ou semi-enterré du bâtiment n'a apparemment pas été posée, alors qu'on peut, à partir des photos, s'interroger sur les différences de niveaux du substrat et d'épaisseur des murs. Cette particularité a son importance pour comprendre le bâtiment. Aucun transect, aucune analyse paléobotanique n'ont été réalisés ; c'est donc uniquement le plan et sa proximité avec la « mansio » qui ont conduit à interpréter cette structure comme un espace de stockage.

### LE BÂTIMENT OUEST

L'édifice occidental (fig. 1) est, depuis 1936, surmonté, dans sa partie est, d'une barrière antichar, installée par l'armée italienne. Si elle a gêné la conduite des fouilles et l'implantation des sondages, l'existence de cette barrière, considérée comme un patrimoine militaire, n'a cependant pas empêché de compléter le plan du bâtiment. Les fouilles de P. Barocelli, entre 1910 et 1934 (Barocelli 1948), concernent toute la moitié ouest, celle dont les murs ont été maintes fois restaurés, ce qui explique la régularité de l'alignement et des angles des murs, bien visible sur le plan, alors que les structures mises au jour depuis 2003

sont nettement plus irrégulières (fig. 2 et 3). Pour exemple, le mur 223 qui ferme la cour centrale au nord-ouest se présente sous deux aspects : la partie ouest très bien conservée mais surtout restaurée et rejointoyée, et la partie est, que P. Barocelli n'avait pas dégagée, comme on le voit sur le croquis qu'il réalise avant de quitter le col en 1934, le rectangle noir indiquant qu'il s'était heurté à un massif compact (fig. 2). Les murs antiques découverts par le fouilleur ont été, depuis, remontés avec les matériaux provenant des dégagements archéologiques ; des chapes de ciment ont été installées pour couvrir le sommet des murs et refaites régulièrement, jusque dans les années 1995; des talus de terre ont été accolés le long de chaque parement des murs pour les maintenir en place et les protéger du gel, talus qui ont été engazonnés et n'ont jamais été retirés lors de la mise en place des restaurations successives, si bien que celles-ci, hormis la première effectuée à la fin des fouilles de P. Barocelli, n'affectent finalement que les premiers centimètres visibles des murs. De même, l'intérieur des pièces et ce qui apparaît comme une cour centrale ont été complètement vidés, tant par les fouilles de P. Barocelli que par les travaux militaires du xx<sup>e</sup> s. De nombreuses traces archéologiques ont ainsi disparu dans la majeure partie de l'édifice, et notamment la stratigraphie. Le sol naturel y est aujourd'hui presqu'affleurant, directement sous le gazon d'alpage. Enfin, pour le protéger du bétail paissant au col, le bâtiment a été enclos d'un mur en pierres sèches provenant des fouilles; on y voit encore des moellons et des fragments de tuiles. Comme c'était l'habitude lors des études anciennes, la priorité était donnée au dégagement des murs et à la récolte des objets, pour lever un plan et permettre les restaurations, sans porter attention à la datation précise et à la fonction de l'édifice, puisque l'interprétation des vestiges du col comme ceux d'une station du cursus publicus, fondée sur les Itinéraires et les textes antiques, était certaine. L'installation de la barrière antichar a préservé l'édifice des interventions de fouille et de restauration, mais le creusement effectué pour installer les fondations des plots en béton a détruit des couches archéologiques, et rompu les liens entre les US et les structures. Cet état des lieux aurait pu s'avérer très pénalisant pour la fouille, qui a pourtant su s'adapter, croyons-nous, à la situation et prendre en compte toutes les particularités du terrain. Une des spécificités des campagnes de fouille menées à partir de 2003 a été de comprendre l'évolution des couches et des structures enfouies en fonction des fouilles anciennes, des restaurations et des travaux militaires, pour en saisir l'impact. On y ajoutera que l'ensemble du col, en particulier le bâtiment ouest, puisqu'il se situe sur le point culminant, a été le lieu de combats d'artillerie intenses lors de la Bataille des Alpes à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, les trous d'obus sont nombreux et ont entraîné des dommages sur les murs, alors qu'ils étaient enfouis, et sur les couches archéologiques, dommages qu'il a fallu savoir reconnaître d'abord et comprendre ensuite.

L'abbé Ducis livre le premier plan du bâtiment et de son environnement, avec un commentaire assez précis pour l'époque (fig. 4) :

« À plus de trente mètres nord-ouest de la Colonne et sur le plus haut point du plateau, se trouvent les fondations d'un bâtiment ayant la forme d'un trapèze dont la base fait face au vent de la Tarentaise. Dans la figure, les lignes noires indiquent

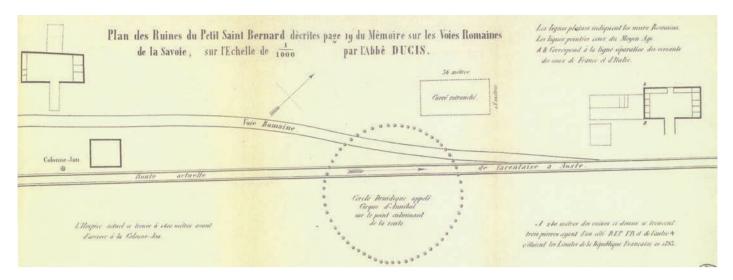


Fig. 4 - Plan de l'abbé Ducis (1863).

les ruines dans lesquelles on trouve des poteries romaines, des tuiles crues, des festières, des carreaux avec les signes LC. Les murs indiqués en lignes pointées étaient construits avec un appareil plus grossier et ne contiennent pas d'antiquités. À plus de quinze mètres nord-est de la colonne était une autre ruine formant un carré de quinze mètres de côté. Je n'ai pu m'assurer de la disposition intérieure de l'édifice; mais je présume que c'était un *fanum* et le bâtiment oblong, l'habitation de ceux qui le desservaient. Ils recevaient l'eau de la montagne par un aqueduc dont on a trouvé dernièrement plusieurs canaux bien cimentés. En 1819, on voyait encore un autre restant de colonne, une portion de chapiteau d'ordre corinthien et des débris de construction en briques. On y a trouvé des monnaies à différentes reprises. » (Ducis 1863, p. 18-30)

En 1880, E. Bérard décrit, quant à lui, le bâtiment à partir des travaux de l'abbé Chanoux (Bérard 1880). Pour lui, il présentait deux portes, au sud et au nord, au bout des deux longs espaces, la cour était entourée de douze cellules. Ces deux observations n'ont pas été confirmées sur le terrain, comme on peut le voir sur la figure 3. La même description est reprise presque mot pour mot en 1888 par F. Casanova, qui ajoute qu'on aurait trouvé dans le bâtiment est (italien) des briques portant l'inscription « mansio populi » et que notre bâtiment ouest en aurait livré portant la mention « mansio imperialis » (Casanova 1888, p. 361-370). Aucune de ces briques n'a, à l'heure actuelle, été retrouvée, oserait-on dire évidemment !

C.-A. Ducis, quant à lui, et P. Barocelli après lui, avaient bien remarqué que les deux longs espaces orientés nord-sud de part et d'autre de la cour centrale étaient des ajouts postérieurs à la première construction. C.-A. Ducis les qualifie de médiévaux, mais il est certain aujourd'hui qu'ils datent de la période romaine. Ces deux « couloirs » ferment en réalité complètement la cour (fig. 3) et, comme les sols ont tous disparu, il est aujourd'hui impossible de déterminer l'emplacement des seuils et des passages entre les différents espaces, si tant est qu'ils aient existé. En réalité, il est même probable qu'à certains endroits de l'édifice, nous soyons encore au niveau de la fondation, même si elle est parementée. Les seuls aménagements internes des pièces sont les deux canalisations mises au jour dans la pièce proche de l'angle sud-ouest de la cour centrale, non fouillée par P. Barocelli qui s'était heurté, là aussi, à un massif assez

compact (fig. 3 et 5). Les deux structures ne sont pas entièrement conservées. Il manque notamment leurs deux extrémités, ce qui gêne l'établissement d'une chronologie relative. Leur technique de construction est clairement différente : l'une (126) en pierres locales couvertes de dalles avec un fond en schiste, l'autre (138), sans couverture, et entièrement formée de plaques de schiste posées de chant. Le comblement de la première a livré un riche mobilier daté du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Malheureusement, les murs de cette petite pièce ont été restaurés et n'ont gardé aucune trace du passage des canaux. Si l'on revient au plan de P. Baroccelli (fig. 2), on distingue, à l'extérieur de l'édifice, un trait oblique dans le prolongement de la canalisation 126. Ce trait représente, nous dit-il, une canalisation qu'il a mise au jour à l'extérieur du bâtiment et qui était remplie d'ossements. Malheureusement, rien ne subsiste sur le terrain (pas plus que dans les archives ou le dépôt de fouilles), le secteur ayant été fortement creusé.

Ces deux canalisations sont le premier indice de plusieurs phases d'aménagement du bâtiment, indice confirmé par l'observation des murs internes à l'est de la cour, dont deux se superposent nettement (M 222 et M 240), le second étant plus large et contenant, de manière moins organisée, des matériaux de remploi - comme un bloc de carniole, qui marque l'angle des murs de la première phase de construction. Il est certain que ce dernier mur a été construit lors d'une seconde phase, après que le bâtiment d'origine a été détruit, au moins dans cette partie, par un incendie. En effet, à cet endroit de la cour, resté intact après les fouilles de P. Barocelli, les couches sont rubéfiées, voire carbonisées, et une couche d'incendie est visible sur et le long du mur d'un premier état, tandis que le mur ultérieur ne porte aucune trace de cette sorte. On notera qu'un sondage effectué à proximité du mur 210, entre des plots de la barrière antichar, contient aussi cette couche rubéfiée. Les autres couches rubéfiées trouvées çà et là dans le bâtiment peuvent être interprétées comme des foyers. Les analyses de quelques charbons de bois et d'os calcinés les datent tous du IIIe s. apr. J.-C., plus exactement entre 180 et 270. Il est probable qu'on ait donc affaire à des foyers de « squatters » qui s'installent dans la cour de l'édifice. La question de savoir si le bâtiment est alors en ruines, ou non, reste entière à cause de la disparition des traces potentielles d'incendie, elle-même due aux fouilles anciennes.



Fig. 5 – Vue des canalisations (cliché : S. Crogiez-Pétrequin, Université de Tours, 2006).

La mise au jour des murs externes à l'est de l'édifice, outre le fait qu'elle a permis d'en compléter le plan, a livré des éléments particulièrement intéressants sur les techniques de construction. Ainsi, le mur 237, qui ferme le bâtiment à l'extrémité orientale, est construit avec des pierres de schiste grossièrement taillées, sans liant et sans aucun remploi (fig. 6). Le parement externe est doublé par une couche de dalles de schiste posées de chant, comme pour le mur 233, dans l'angle nord-est. Ce côté de l'édifice étant exposé au nord et à l'est, il est vraisemblable que cette technique était destinée à protéger les bases des murs du gel et du ruissellement lors de la fonte des neiges. S'ajoute à cette technique, par endroits, l'installation d'une rigole creusée dans le schiste naturel au pied et le long des murs, avec probablement la même fonction protectrice, car on ne la retrouve que dans la partie exposée au nord-est (murs 219, 237, 233 et 224). On peut aujourd'hui distinguer deux manières de construire les murs pour le bâtiment ouest. La plupart du temps, ils s'appuient directement sur le schiste naturel. Les fondations des murs n'existent que dans un cas très précis : quand la rupture de niveau est très prononcée, que le sol naturel n'est pas affleurant et quand l'intérieur de l'édifice est surélevé par rapport à l'extérieur (M 218 à l'extrémité sud et M 236 à l'extrémité nord). Le mur 218 a été mis au jour sur toute sa longueur et jusqu'au bas de la fondation (fig. 7) pour une hauteur totale conservée de plus de 1,50 m. L'extrémité ouest et l'angle qu'il forme avec le mur 214 ont sans doute été détruits par un obus, comme le montre le faciès en cuvette des couches à cet endroit : le schiste a versé longtemps après la démolition du mur et après que celui-ci a été enfoui sous une couche d'humus. L'explosion de l'obus a repoussé les couches du centre vers les bords de la cuvette, couches qui ont alors surmonté la première couche d'humus ; une seconde couche d'humus s'est ensuite formée recouvrant le tout.

Les deux extrémités du mur 218 sont intimement liées à des « terrasses » de plaques de schiste feuilleté, rapportées et empilées, ce qui en fait un artefact et non un fait géologique. Ces « terrasses » sont très étroites, 1,50 m tout au plus ; c'est pourquoi le mot « terrasse » est employé seulement par commodité. Elles ne vont pas plus bas que la limite entre l'élévation et la fondation du mur. Les deux « terrasses » ont



Fig. 6 – Vue du mur 237 (cliché : S. Crogiez-Pétrequin, Université de Tours, 2008).



Fig. 7 – Vue du mur 218 (cliché : S. Crogiez-Pétrequin, Université de Tours, 2004).

été construites et ont fonctionné ensemble. Faut-il voir là encore une mesure de protection des murs ? de maintien des terres ? de délimitation symbolique ?

Le phénomène d'empilement de dalles de schiste s'observe aussi à l'intérieur de l'édifice, d'une part, dans le couloir délimité par les murs 218, 212-214 et 215, et, d'autre part, à l'extrémité nord du bâtiment qui, bien qu'elle ait été dégagée par P. Barocelli, a réservé quelques surprises.

La moindre n'est pas l'absence de prolongement vers l'est du mur 200, qui ne rejoint pas le mur 224. Fortement restauré dans sa partie visible, il est en revanche quasiment détruit dans celle où il était censé se trouver enfoui, si bien qu'on a du mal à évaluer sa largeur réelle, mais aussi son existence ; c'est pourquoi il n'est pas indiqué sur le relevé actuel (fig. 3).

De plus, l'espace délimité par les murs 200, 224 et 236 est entièrement rempli de dalles de schiste qui forment une couche très épaisse de plus d'un mètre. P. Barocelli, qui a fouillé ce secteur, n'en fait pas état. L'a-t-il interprété comme le sol naturel ? Deux sondages effectués dans ce secteur ont permis de prouver que ce n'était pas le cas. D'une part, les murs 224 et 236 se prolongent bien en dessous de cette couche de dalles et y sont parfaitement liés. Le remblai de schiste s'appuie sur les murs et épouse la forme en gradins des fondations. La largeur du mur 236 peut d'ailleurs s'expliquer par sa fonction de soutènement – là encore l'intérieur de l'édifice est à un



Fig. 8 – Vue des contreforts (cliché : S. Crogiez-Pétrequin, Université de Tours, 2006).

niveau plus élevé que l'extérieur, la pente du terrain s'accentuant brutalement à cet endroit. Il est possible d'ailleurs que les gradins aient servi aussi à rendre le mur encore plus solide, en renforçant sa base.

Enfin, à l'extérieur du bâtiment, la mise au jour de quatre contreforts appuyés sur le mur 236, permet d'illustrer la nécessité évoquée plus haut de prendre en compte les réalisations des fouilles anciennes (fig. 8). P. Barocelli, ni dans son croquis (fig. 2), ni dans son texte, ne mentionne ces structures. Elles contiennent des tuiles en remploi et sont tout de même très mal construites (ce qui n'est évidemment pas une preuve de non ancienneté...). Le sommet de ces contreforts s'arrête très précisément au sommet conservé du mur 236, comme si on avait voulu conforter le mur seulement jusque-là, alors qu'évidemment il devait être plus haut à l'origine. Ces petits contreforts auraient en ce cas été complètement inutiles. Le mortier présent dans ces contreforts n'a pas le même aspect que celui des murs romains de l'édifice ; l'analyse en laboratoire a confirmé qu'il n'était pas « ancien ». Surtout, ces contreforts ne sont pas fondés alors que le mur 236 l'est solidement, et entre la fondation du mur 236 et le bas de ces contreforts, on observe un espace d'une trentaine de centimètres rempli de terre et de cailloux. Ils sont posés en réalité sur le terrain actuel, ou plutôt sur celui des années 1930, et ont été installés vraisemblablement lors du dégagement de ce secteur par P. Barocelli, pour maintenir le mur. Cela explique aussi qu'ils ne soient pas mentionnés sur le croquis (fig. 2), puisqu'ils ne font pas partie des structures antiques.

Le mobilier recueilli pendant les 13 semaines de fouille est peu abondant et ne présente pas de faciès particulier. Il permet de distinguer deux horizons chronologiques, dont le plus important en quantité représente la fin du III s. apr. J.-C., l'autre se rapportant à la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., avec un hiatus entre les deux, que ne comblent pas quelques monnaies. Les céramiques communes sont largement majoritaires (60 %), loin devant les céramiques fines (35 %) et les amphores (5 %). On note seulement 10 % de céramiques de cuisson et une présence anecdotique de sigillée. Plus de 90 % de l'*instrumentum* est constitué de clous en fer, auxquels on ajoutera des clous de

chaussures, quelques fragments de fibules, d'outils et, surtout, treize stylets. Le mobilier provenant des anciennes fouilles a, quant à lui, été presqu'entièrement perdu.

Au total, l'édifice ouest peut être comparé à un type d'habitat plus connu dans les Alpes orientales. Ce qu'on appelle la casa retica est un habitat semi-enterré, installé dans une pente, qui présente souvent en façade des murs de terrasse qui servent de soutènement ou simplement de limites, et dont la forme la plus connue est un espace rectangulaire prolongé par une longue pièce qui lui est perpendiculaire et qui sert d'entrée (Adam 2004). La ressemblance avec l'édifice ouest du Petit-Saint-Bernard est nette, surtout si, comme on le croit, le « couloir » septentrional est le résultat d'un ajout postérieur à la première construction, qui donne au bâtiment une forme de croix qui n'est que le résultat d'aménagements successifs et qui n'est atypique que si on le conçoit dans sa globalité. Les deux « couloirs » n'ont vraisemblablement pas fonctionné en même temps, toute la difficulté étant de préciser la chronologie, ce qui est complexe en raison de la disparition de nombreuses données archéologiques, comme on l'a rappelé. Résumons : le bâtiment ouest est semi-enterré dans une pente descendante du nord-est vers le sud-ouest, avec la pente entaillée au nord et une terrasse artificielle au sud-ouest. Le caractère enterré de l'édifice se voit nettement dans les secteurs fouillés récemment, et notamment vers le nord et l'est.

Si la *casa retica* est surtout un nom générique donné à l'habitat d'époque protohistorique dans les Alpes orientales, on commence cependant à en mettre au jour de plus tardives, notamment en Suisse. Surtout, on pourrait simplement la considérer comme un habitat de montagne typique, que ne dépareraient pas nos chalets traditionnels. Construit sur ordre romain, le bâtiment a cependant été bâti par les maçons du pays des Ceutrons et selon leurs techniques habituelles, adaptées à la dénivellation et au climat montagnard. Seule la toiture en tuiles est à rattacher au mode de construction romain.

\* \*

Le bâtiment ouest a été interprété comme un habitat et un relais de poste (« mutation » [sic]) par C.-A. Ducis, puis comme un temple par F. Vallentin (1883, p. 56-63) et P. Barocelli (1948) à sa suite, à cause de la trouvaille d'un buste de Jupiter en argent, à l'ouest du « couloir » nord, à l'extérieur de l'édifice, buste aujourd'hui conservé au musée d'Aoste. Lors de sondages effectués en 1991-1993 à l'occasion d'un programme « Cols verts », on est revenu à tort à l'hypothèse de la mansio (Canal 1996). Rien dans les recherches récentes ne permet de faire de l'édifice occidental un lieu de culte ou un « relais de poste », même si une station du cursus publicus était présente au col et même si cet édifice semble correspondre à un habitat. Il est impossible à l'heure actuelle de définir quelle était la fonction exacte du bâtiment ouest. Pour ce faire, de nouvelles campagnes de fouille seraient utiles, voire indispensables, campagnes qui devraient nécessairement s'étendre à l'ensemble des édifices du col; il semble malheureusement peu probable que ce projet soit réalisé un jour.